

Conférence-débat

« Projet pour une presse libre »¹

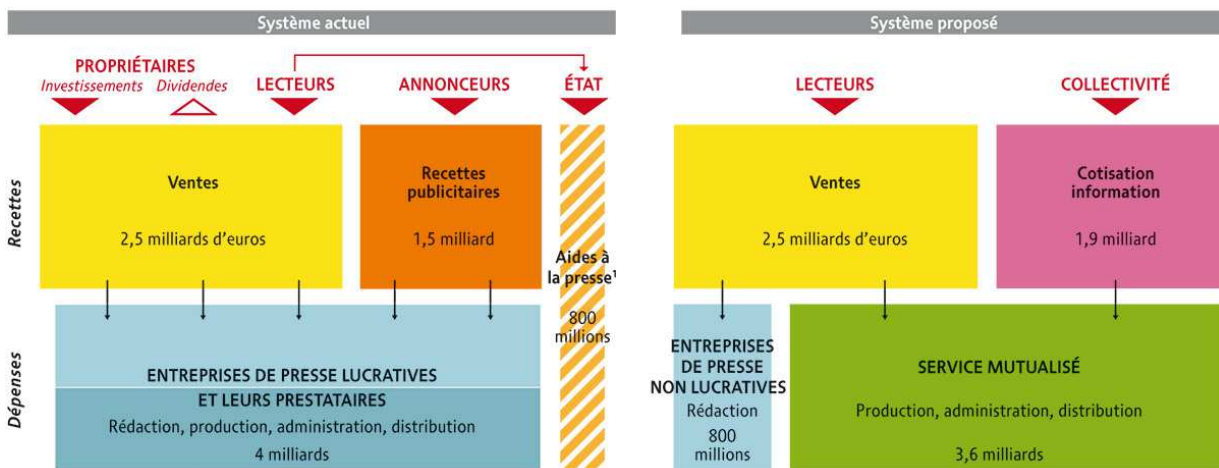
par Pierre RIMBERT

rédacteur en chef adjoint du Monde Diplomatique

Vendredi 19 février 2016 à 19h00

Dans un article publié en décembre 2014, Pierre Rimbert proposait des pistes pour "soustraire les médias à l'emprise de l'argent et de l'État en créant un service mutualisé". Selon cette proposition, l'économie générale de la presse d'intérêt général, reposerait à la fois sur les abonnements et ventes en kiosques des journaux et sur une "cotisation sociale", inspirée du modèle de la cotisation sociale existant pour le financement de la sécurité sociale, des prestations familiales et des retraites, instauré à la Libération et que l'association Réseau salarialat propose d'étendre à l'ensemble de l'économie, la soustrayant ainsi aux forces du marché.

Financement de la presse d'intérêt général



1. Le montant des aides à la presse, sous forme de moindres dépenses ou d'aides directes, s'élève à 1,6 milliard d'euros au total, dont la moitié va à la presse d'intérêt général. Cette catégorie regroupe les 510 titres nationaux et locaux d'information politique et générale.

Source : tableaux statistiques de la presse, chiffres définitifs 2012, direction générale des médias et des affaires culturelles, ministère de la culture et de la communication.

L'état déliquéscent de la presse d'information, tant sur le plan économique que sur celui des contenus - soumis entre autres à la logique de l'audimat et des économies de production - appelle de nécessaires réformes d'ampleur de l'économie de ce secteur d'intérêt général et constitue un véritable enjeu démocratique. Le *Monde diplomatique*, dont le combat pour une presse indépendante et de qualité a toujours été central, engage par cette proposition le débat sur cette question cruciale - tout particulièrement dans la période difficile que nous traversons - et nous invite à nous en emparer le plus largement !

1 Voir l'article publié en décembre 2014 dans le Monde Diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/RIMBERT/51030>

**Salle Eugène Brouillard,
Mairie de Lyon 3ème, 215 rue Duguesclin**